

■ DÉCHETS NUCLÉAIRES

Le Ministère public donne raison au lanceur d'alerte Marcos Buser

► Le Ministère public de la Confédération (MPC)

a clos la procédure ouverte contre Marcos Buser pour violation du secret de fonction.

► Le géologue et expert du stockage des déchets radioactifs avait transmis aux médias un document sensible.

► Pour le MPC, Marcos Buser a agi «correctement.»

La procédure pénale pour violation du secret de fonction a été close le 4 juin dernier, a confirmé hier à l'ats Jeannette Balmer, porte-parole du MPC, revenant sur des informations parues dimanche dans «Le Matin Dimanche» et la «SonntagsZeitung». Toutefois, un délai de recours étant toujours pendant, la décision n'est pas encore formellement entrée en force, précise-t-elle.

A l'automne 2012, l'expert en énergie nucléaire et ancien membre de la Commission fédérale de sécurité nucléaire avait transmis à plusieurs personnes et à des médias (la «SonntagsZeitung» et «Le Matin Dimanche») un papier interne de la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) sur les futurs sites de stockage.

Ce document laissait entendre que la décision sur le lieu d'entreposage des déchets nu-

cléaires avait déjà été prise (les régions Zurich nord-est et Jura-est étaient mentionnées), quand bien même la recherche d'un site était officiellement encore en cours. Des révélations qui avaient fait scandale, notamment en Suisse alémanique, où tous les sites étaient prévus.

«Document explosif»

Marcos Buser a accueilli la décision du MPC «avec satisfaction». Il rappelle qu'il a dé-

voilé ce document parce que les autorités concernées n'ont pas réagi aux annonces de dysfonctionnements signalés. Ces dysfonctionnements étaient devenus clairs grâce aux notes confidentielles que lui avait transmises un collaborateur de la Nagra, déclare-t-il à l'ats.

«J'ai tout fait à l'époque pour avertir les offices concernés et les faire réagir sur ce «document explosif». Mais l'Office fédéral de l'énergie

(OFEN) n'avait pas la volonté de rentrer dans un dialogue pour analyser la problématique du stockage.»

Seule voie possible

Selon le MPC, l'enquête a effectivement montré que M. Buser a envisagé dans un premier temps de garantir la confidentialité du document. «M. Buser a eu un comportement correct (...) et a exposé ses préoccupations, durant une période d'environ neuf

mois, à plusieurs services de l'administration.»

«Il n'a opté pour une publication que lorsque, suite à des indiscretions, il a en toute bonne foi pu partir de l'idée que la voie qu'il suivait était certainement la seule possible et sensée», écrit encore le MPC.

L'expert nucléaire avait déjà critiqué les instances chargées de la sécurité nucléaire en Suisse. Il s'était ainsi retiré à l'été 2012, en signe de protes-

tation, de la Commission fédérale de sécurité nucléaire, en dénonçant des connivences entre l'Inspection fédérale pour la sûreté nucléaire (IFSN) et la Nagra, sous le couvert de l'OFEN.

Fin 2012, des analyses effectuées par le Département fédéral de l'énergie indiquaient que l'indépendance de l'IFSN était intacte, bien qu'elle doive être renforcée. L'étude avait notamment écarté toute influence de la Nagra sur l'IFSN.

Dépôts pas avant 2050 et 2060

De son côté, la Nagra a annoncé fin mai que les études de planification en vue de dépôts de déchets nucléaires en couches géologiques profondes étaient terminées. Six régions sont toujours étudiées comme sites susceptibles d'accueillir un dépôt: Jura-est, Pied sud du Jura, nord des Lägern, Südranden, Wellenberg et Zurich nord-est.

L'autorisation d'implanter les sites de stockage sera octroyée par le Conseil fédéral et devra être approuvée par le Parlement. Elle sera soumise au référendum facultatif.

Selon la Nagra, les dépôts profonds destinés aux déchets faiblement et moyennement radioactifs pourront être utilisés au plus tôt en 2050. Jusqu'à récemment, elle avançait encore l'année 2035. Pour les déchets hautement radioactifs, il faudra attendre 2060.

ATS



La problématique en lien au stockage des déchets nucléaires a refait surface avec le lanceur d'alerte Marcos Buser.

ARCHIVES EY

ACCIDENT



Décès d'une femme happée par un tram à Genève

ACCIDENT

Un cycliste perd la vie à Gippingen

DROIT DES HOMOSEXUELS

Record d'affluence au Zurich Pride Festival

ENVIRONNEMENT

Pétition des pêcheurs aux ministères suisse et français

PONCTUALITE

Amélioration de la qualité des transports publics